

Date du certificat médical pour une première adhésion	/	/
Pour un renouvellement, numéro de la LICENCE FFR		
<b>ADHESION INDIVIDUELLE</b>		
IR-Licence Individuelle avec Assurance-Responsabilité civile Y compris l'Adhésion au club ARPAL.	40.10 € x ...	
IRA-Licence Individuelle avec Assurance-Responsabilité civile Accident corporel et y compris l'Adhésion au club ARPAL (recommandé pour les séjours)	42.25 € x ...	
	Montant en Euros	
<b>ADHESION JEUNE – 26 ANS</b>		
Licence jeune de moins de 26 ans avec RC et accidents corporels (RC+AC) et de - 26 ans y compris l'adhésion à l'ARPAL	28.00 x ...	
	Montant en Euros	
<b>ADHESION FAMILIALE</b>		
FR-Licence Familiale avec Assurance-Responsabilité civile Y compris l'Adhésion au club ARPAL pour le Demandeur	65.75 € par famille Y compris le demandeur	
FRA-Licence Individuelle avec Assurance-Responsabilité civile et Accidents corporels Y compris l' Adhésion au club ARPAL pour le Demandeur	70.30 € par famille Y compris le demandeur	
<b>+ A AJOUTER</b> L'Adhésion pour la, les personne (s) supplémentaire (s) de la Famille. Obligatoire	14.00 € par personne	
	Montant en Euros	
<b>ADHESION COMPETITION</b>		
Licence COMPETITION avec RC et accidents corporels (RC + AC) y compris l'adhésion à l'ARPAL.	70.00 € X ...	
	Montant en Euros	
<b>ADHESION AU CLUB ARPAL seule</b>		
La licence est prise dans un autre club affilié à la FFRandonnée Nom du club Numéro de licence A fournir copie de la licence 2023/2024	14.00 € /personne	
	Montant en Euros	
<b>ABONNEMENT A LA REVUE PASSION RANDO</b>		
Je souhaite m'abonner à Passion Rando Magazine, 4 numéros par an, en plus de mon adhésion	10.00 €	
	Montant en Euros	
<b>PASS DECOUVERTE</b>		
Titre de participation individuel temporaire de randonner. Valable pour une durée d'une journée Ou pour une durée de 8 jours Ou de 30 jours Y compris AC+RC et assistance rapatriement	1 jour 4 € X ..... 8 jours 8 € X ..... 30 jours 16 € x....	
	Montant total en Euros	
<b>Règlement à faire par Chèque au nom de l'association ARPAL RANDONNEES PEDESTRES 02000 Aulnois-sous-Laon</b>		

<b>AUTORISATIONS (Rayer la mention inutile)</b>		
Accepte de l'information FFRandonnée	OUI	NON
Accepte de recevoir de l'information des partenaires	OUI	NON
<b>Droits à l'image</b> L'ARPAL se réserve le droit de publier toute photo relative aux randonnées sur son site Internet ou sur les réseaux sociaux ou tout autre document ou support relatif à l'Association.	J'autorise	Je n'autorise pas
<p>J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative pour couvrir mes propres accidents corporels. En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en montagne et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.</p>		
<b>**ATTESTATION POUR LES PRATIQUANTS MAJEURS**</b>		
Je, soussigné (e), Mme /M .....		
Je, soussigné (e), Mme /M .....		
<b>Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir</b>		
<b>Répondu NON à toutes les questions, je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.</b>		
<b>Répondu OUI à une ou plusieurs question (s) ;</b>		
<b>Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive</b>		
<b>lors de mon renouvellement de licence.</b>		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <b>Date et Signature (obligatoire)</b> </div>		
<b>POUR LES MINEURS</b>		
Aucun CACI n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement. Il faut seulement l'attestation par les autorités parentales que l'auto-questionnaire spécifique aux mineurs a été rempli conjointement (parents et enfant) et que toutes les réponses aux questions sont négatives. Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, la consultation du médecin est obligatoire pour établir un CACI pour la ou les disciplines concernées.		
Pour ma sécurité et celles des autres, je m'engage à respecter le code de la route en matière de groupe en marche et à suivre les recommandations formulées par les animateurs de randonnées auxquelles je participe.		
<b>Je m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai et je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et l'accepte en cochant cette case <input type="checkbox"/></b>	Fait le / /	
<b>Le RI est consultable sur le site <a href="http://www.randonneurs-arpal.fr">www.randonneurs-arpal.fr</a> de l'Association ARPAL .</b>	<b>Signature (obligatoire)</b>	

## Définition de la famille.

Définition de la famille et de la licence monoparentale

-Conjoint(e) ou concubin(e) notoire ou partenaire pacsé,

-Enfants mineurs, y compris ceux confiés par la DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents,

-Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leurs parents,

-Petits-enfants mineurs,

La garantie est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice aux enfants qui deviennent majeurs ou atteignent 25 ans dans l'année de validité de la licence.

-Licence monoparentale : elle est destinée aux personnes dites « isolées » (un parent ou grands-parents). Ce nouveau titre d'adhésion permet d'adhérer avec des enfants ou petits-enfants dans les mêmes conditions que ci-dessus.



## BULLETIN D'ADHESION 2023/2024

Ou de Renouvellement

**Association Randonnées Pédestres**

**Aulnois-sous-Laonnois et du Laonnois - ARPAL**

Valable du 1<sup>er</sup> Septembre 2023 au 31 Août 2024.

**A remettre ou à renvoyer de préférence avant fin OCTOBRE**

**Mr Michel BREDELET 141 Rue PASTEUR 02000 LAON Téléphone ; 06 31 13 06 67**

### NOUVEAUTES EN 2023 /2024

Le certificat médical (CACI) est obligatoire pour une première Adhésion datant de moins de six mois Pour les renouvellements ;le pratiquant doit avoir rempli l'auto-questionnaire personnel fourni par la FFRandonnée et avoir répondu « non »à toutes les questions en toute honnêteté.

En cas de réponse positive il est conseillé vivement de consulter un médecin sur la pratique du sport. Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou ses animateurs.

Création d'une nouvelle licence JEUNE, de moins de 26 ans .

Création d'une nouvelle licence COMPETITION, afin de pouvoir participer à des rencontres sportives .

L'application Ma RANDO ®, application mobile gratuite depuis près d'un an , de géo-guidage toujours plus riche en contenus et en fonctionnalités pour faciliter la pratique de la randonnée sous toutes ses formes, plus de 6000 parcours. Pour les amoureux de cartes IGN, Ma RANDO ®, propose l'accès au fond de carte IGN Top 25 via un abonnement annuel de 13.99 €/an.

Nom / Prénom	
Date de naissance / Lieu	
Adresse / Rue	
Code postal / Ville	
Téléphone fixe / portable	
Adresse email (écriture lisible)	
Personne à prévenir en cas d'incident	
Téléphone du contact	

Votre LICENCE 2023 / 2024 vous sera dématérialisée et envoyée par email automatiquement en pdf .

Une seconde adresse email est fortement conseillée pour l'adhésion familiale.

Vous pouvez aussi la retrouver dans l'espace « mon compte » sur le site [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr).

**Demande(nt) à adhérer pour la saison sportive 2023/2024 à l'Association Randonnées Pédestres Aulnois/Laon et du Laonnois fédérée sous le n° 02706**